

Le poste :

Soluris est un opérateur public de services numériques qui existe depuis 35 ans et compte plus de 550 collectivités territoriales adhérentes.

Sa vocation est de faciliter la transformation numérique du service public local, en apportant des solutions techniques performantes et des prestations d'accompagnement adaptées, à des conditions financières mutualisées. Son équipe est composée de 50 collaborateurs. Son siège est situé à Saintes (17).

Fin 2018 Soluris a finalisé un plan de transformation interne destiné à aligner son organisation et ses pratiques avec sa stratégie de développement, afin de poursuivre sa croissance continue.

Dans ce cadre, afin de répondre aux besoins croissants de ses bénéficiaires (adhérents ou non), Soluris recrute:

Un ou une conseiller(e) technique / solutions numériques

Vos missions :

Rattaché(e) au pôle technologies, vous prenez en charge les missions techniques et d'assistance aux utilisateurs décrites dans la fiche de poste jointe. Vous participerez également à l'évolution des systèmes d'informations grâce à votre expertise, vos compétences et votre expérience.

Votre profil :

Issu(e) d'une formation sanctionnée par un diplôme de niveau V ou BTS SIO (Services Informatiques aux Organisations) ou équivalent, vous justifiez d'une première expérience de 2 ans, sur un poste équivalent.

Votre esprit d'analyse et d'initiative, votre capacité d'écoute, votre adaptabilité ainsi que vos qualités relationnelles (travail en équipe) sont attendues sur ce poste.

Les domaines d'expertise et connaissances attendus sont spécifiés dans la fiche de poste jointe.

Conditions d'accès :

Vous pouvez accéder à cet emploi :

- Si vous êtes reconnue ou reconnu travailleur handicapé, en application du principe d'égalité d'accès à l'emploi public,
- Si vous êtes fonctionnaire de catégorie C ou êtes sur une liste d'aptitude donnant accès aux cadres d'emplois des adjoints techniques territoriaux
- Si vous n'êtes pas agent fonctionnaire, pour une durée limitée de 1 an, renouvelable.

Ce poste vous intéresse ?

Merci d'adresser votre dossier de candidature à contact@soluris.fr, jusqu'au 10 mai 2019, composé de :

- CV et lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de Soluris
- Vos prétentions salariales
- Agents fonctionnaires : votre dernier arrêté de situation ou attestation de réussite au concours ou copie des diplômes et/ou attestation RQTH, le cas échéant